Madame Sylvie Retailleau
Ministère de l’Enseignement supérieur
de la Recherche et de l’Innovation
1, rue Descartes
75231 Paris

Juin 2022

Objet : pour l’arrêt des expériences cruelles de nage forcée

Madame la Ministre,

J’ai appris grâce à l’association One Voice l’autorisation par vos services cette année d’un projet de recherche qui prévoit de soumettre des centaines de rats à des chocs électriques suivis de tests de nage forcée, particulièrement stressants.

Le but annoncé de ces expériences cruelles est de développer de nouveaux médicaments antidépresseurs. Des alternatives à l’expérimentation animale existent pourtant pour aider les personnes concernées, notamment le développement de la prévention et l’accompagnement des malades !

Vous devez savoir que les thérapies enseignées le plus souvent dans les universités françaises ne sont pas efficaces pour traiter les problèmes tels que la dépression. Cela explique sûrement pourquoi la France fait partie des pays où l’utilisation de psychotropes est la plus élevée en Europe.

Comment pouvez-vous approuver des tests impliquant autant de stress et de souffrances pour les animaux alors que des méthodes alternatives existent ? Il est urgent de faire avancer l’enseignement de la psychologie dans les universités publiques vers le 21e siècle. Au lieu d’infliger des souffrances à des animaux pour donner toujours plus de médicaments aux personnes qui souffrent de dépression, il vaudrait mieux chercher à les aider sans faire souffrir qui que ce soit !

Je vous implore, aux côtés de One Voice, de retirer cette autorisation de projet et de vous engager, comme l’ont fait de nombreuses structures à l’étranger, à ne plus autoriser les projets de recherche utilisant des tests cruels tels que la nage forcée et les chocs électriques.

Je vous prie de recevoir, madame la Ministre, mes sincères salutations.

(signature)